

UIMM

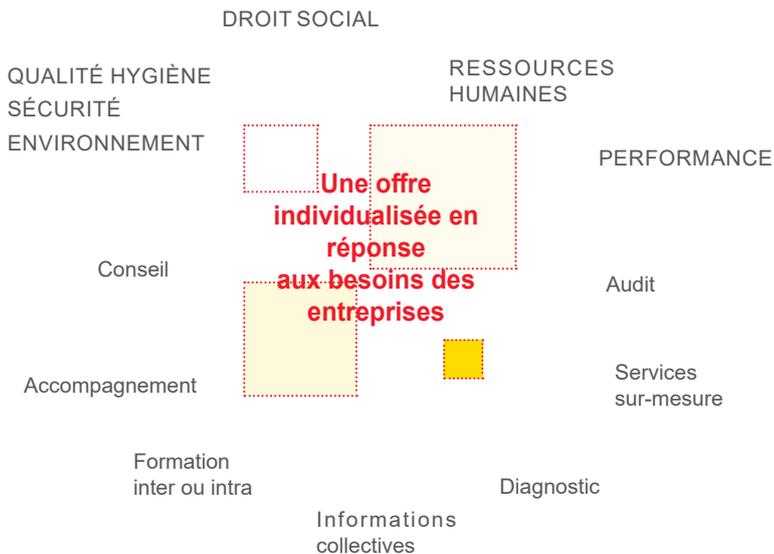
Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

CATALOGUE
FORMATIONS ET
PRESTATIONS
2022

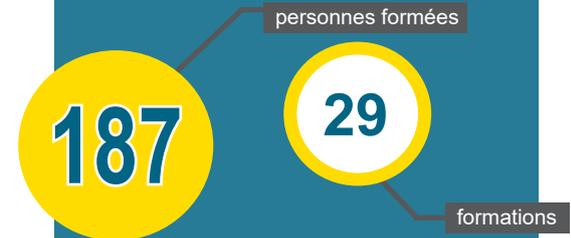
L'EXPERTISE

UIMM LOIRE-ATLANTIQUE



ILS NOUS FONT CONFIANCE

Les formations inter et intra 2020/2021



Des entreprises engagées dans la formation de leurs salariés



39 entreprises différentes ont participé à au moins une formation

 29 TPE/PME

 10 Grands Groupes

FORMATIONS

ET PRESTATIONS

MECLA Services est certifiée depuis Août 2021

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*À ce titre, MECLA Services est habilitée
à recevoir des fonds publics.*

FORMATIONS EN DROIT SOCIAL

Formation, exécution et rupture du contrat de travail dans les conventions collectives de la métallurgie	Jeudi 20 janvier 2022	page 8
Évolution du Dispositif Conventionnel : la classification	Mardi 22 février 2022	page 9
Évolution du Dispositif Conventionnel : organisation et temps de travail	Jeudi 17 mars 2022	page 10
Évolution du Dispositif Conventionnel pour les dirigeants	Mardi 26 avril 2022	page 11
Télétravail	Jeudi 19 mai 2022	page 12
Évolution du Dispositif Conventionnel : la protection sociale complémentaire	Mardi 21 juin 2022	page 13
Évolution du Dispositif Conventionnel : la rémunération	Jeudi 22 sept. 2022	page 14
Évolution du Dispositif Conventionnel : Relations individuelles de travail	Mardi 18 oct. 2022	page 15
La responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise	Mardi 22 nov. 2022	page 16
Conflits individuels et collectifs	Jeudi 15 déc. 2022	page 17

PRESTATION EN DROIT SOCIAL

Audit Social	À la demande	page 18
--------------	--------------	-------------------------

FORMATIONS EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Cycle - Devenir Animateur Santé Sécurité Environnement	Cycle complet 5 jours	page 20
Sécurité des machines – Réception d'une machine neuve [Module G24 - 1 jour]	Date à définir	page 26

FORMATIONS EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Cycle - Machines	Cycle complet 4 jours	page 27
Premiers pas d'une démarche RSE	Mardi 1 ^{er} février 2022	page 32
La Santé-Sécurité pour la fonction RH	Mardi 3 mai 2022	page 33
De la prévention des RPS à la Qualité de Vie au Travail	Jeudi 30 juin 2022	page 34
L'optimisation des vérifications générales périodiques et des formations sécurité	Mardi 25 oct. 2022	page 35

PRESTATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Accompagnement Industriel HSE	À la demande	page 36
-------------------------------	--------------	-------------------------

FORMATIONS EN PERFORMANCE

Découvrir les enjeux du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)	Jeudi 24 février 2022	page 38
Sensibiliser aux enjeux technologiques de l'industrie 4.0	Jeudi 10 mars 2022	page 39
Découvrir les enjeux de la cybersécurité	Mardi 10 mai 2022	page 40

PRESTATION EN PERFORMANCE

Accompagnement Industriel ECO	À la demande	page 41
-------------------------------	--------------	-------------------------

FORMATIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Analyser et décrire les postes dans son entreprise, notamment en vue des classements	Mardi 25 janv. 2022	page 42
Booster son attractivité en tant que PME/TPE pour réussir ses recrutements	Mardi 1 ^{er} mars 2022	page 43
Repenser et muscler ses pratiques de recrutement, notamment dans un contexte de profils dits pénuriques	Mardi 5 avril 2022	page 44
Mettre en place et conduire les entretiens professionnels	Mardi 14 juin 2022	page 45
Appréhender les certifications professionnelles de l'industrie	Jeudi 6 oct. 2022	page 46
CCPI Evaluation de Compétences Professionnelles + 2 demi-journées les 20/10 et 18/11	Mer. 28 sept. 2022	page 47
Gérer les compétences au service de la performance de l'entreprise et de ses équipes : accompagner, développer et transférer les compétences	Jeudi 17 nov. 2022	page 48

PRESTATIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Recrutement	À la demande	page 49
Classification	À la demande	page 50
RH	À la demande	page 51

PRESTATION PLURIDISCIPLINAIRE

Diag Post Covid	À la demande	page 52
-----------------	--------------	-------------------------

**JEUDI 20 JANVIER
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie

Méthodes

Rappels des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle, réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Cas pratiques

Animatrices

Marie Minier et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

FORMATION, EXÉCUTION ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DANS LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE LA MÉTALLURGIE

Objectifs

Connaître les spécificités de la convention collective de la métallurgie de Loire-Atlantique
Connaître l'essentiel de la convention collective des ingénieurs et cadres
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Champ d'application

Formation et exécution du contrat de travail

- Ancienneté
- Période d'essai
- Congés payés annuels
- Congés supplémentaires pour ancienneté (Cadres)
- Congé pour enfant malade
- Congés exceptionnels pour événement de famille
- Absences exceptionnelles non rémunérées (Non Cadres)
- Maladie - Accident
- Maternité - Adoption
- Travail des femmes enceintes (Non Cadres)

Représentants du personnel

- Spécificités relatives aux élections professionnelles
- Crédit d'heures

Rémunération

- Barème des rémunérations
- Appointements des Cadres
- Prime d'ancienneté
- Majorations des heures de nuit, dimanche et jours fériés

- Travail continu et travail en équipes successives
- Indemnités de panier
- Majorations pour travaux pénibles, dangereux, insalubres

Rupture du contrat de travail

- Indemnité de licenciement et de rupture conventionnelle
- Départ en retraite
- Clause de non-concurrence

**MARDI 22 FÉVRIER
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches de poste en vue des mises en pratique de classement.

Méthodes d'évaluation

Cas pratiques

Animateurs

Guillaume Bourgeois et Marie Minier
Juristes en droit social UIMM 44

Florence André
Référente pédagogique du Pôle
Compétences et Responsable du Pôle
Industriel Compétences UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTIO

Objectifs

Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche
Utiliser le futur système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

PROGRAMME

Les principes fondamentaux du futur système de classification

- Points de vigilance
- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie
- A quoi sert la classification ?
- Principes structurants du futur système
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polycompétences
- Gestion des diplômes

Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi

JEUDI 17 MARS 2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Comparaison avec le dispositif existant. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrices

Marie Minier et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 520 €

Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : ORGANISATION ET TEMPS DE TRAVAIL

Objectifs

Connaître l'essentiel du nouvel accord organisation et temps de travail
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

MARDI 26 AVRIL
2022

9H-12H30

Publics
Dirigeant

Prérequis
Aucun

Méthodes
Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation
Quiz

Animateur
Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour
Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL POUR LES DIRIGEANTS

Objectifs

Saisir les impacts de l'évolution du dispositif conventionnel dans la métallurgie
Anticiper la mise en place de l'EDC

PROGRAMME

Les origines et le projet de calendrier

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier actuel

Aperçu des textes

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

Éléments de langage

**JEUDI 19 MAI
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ ou expérience en gestion de personnel et paie

Méthodes

Rappels des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle

Méthodes d'évaluation

Cas pratiques et quiz

Animatrices

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

TÉLÉTRAVAIL

Objectifs

Connaître la réglementation essentielle relative au télétravail
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Définition et textes en vigueur

- Textes et historique
- Notion de télétravail (télétravail volontaire et télétravail imposé)

La mise en place du télétravail dans l'entreprise

- Mise en place du télétravail volontaire (accord collectif, charte et commun accord)
- Mise en place du télétravail imposé

Le statut du télétravailleur

- Salariés éligibles
- Droits du télétravailleur
- Prise en charge des frais professionnels
- Obligations de l'employeur
- Règles et préconisations en matière de santé et sécurité
- La gestion du temps de travail

MARDI 21 JUIN
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH et paie

Méthodes

Apports théoriques

Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

Animateurs

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44
Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

**ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL :
LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE**

Objectifs

Comprendre ce que recouvre la protection sociale complémentaire d'entreprise
Connaitre le futur socle minimal de branche

PROGRAMME

Présentation du nouveau dispositif conventionnel

Caractère obligatoire du régime de branche

Comment mettre en place ou modifier la protection sociale complémentaire dans l'entreprise

Remboursement de frais de santé

- Bénéficiaires
- Dispenses d'affiliation
- Présentation des garanties frais de santé
- Cotisations

Prévoyance lourde

- Bénéficiaires
- Garantie incapacité temporaire de travail
- Garanties invalidité, décès et rente éducation
- Cotisations

Garanties présentant un degré élevé de solidarité

La portabilité

JEUDI 22 SEPTEMBRE
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH et paie

Méthodes

Apports théoriques

Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

Animateurs

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : LA RÉMUNÉRATION

Objectifs

Décrypter les futurs éléments de rémunération et frais professionnels au regard des dispositions conventionnelles actuelles
Anticiper l'impact du nouveau dispositif de branche sur la masse salariale

PROGRAMME

Présentation du nouveau dispositif conventionnel

Rappel de la hiérarchie des normes

Nouveaux salaires minima hiérarchiques nationaux

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

Prime d'ancienneté

Rémunération des salariés auteurs d'une invention

Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

Maintien de salaire en cas d'absence

Indemnité de repas

**MARDI 18 OCTOBRE
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ ou expérience en gestion de personnel et paie

Méthodes

Présentation des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

Animatrices

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

**ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL :
RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL**

Objectifs

Connaître les spécificités du thème n°5 de l'évolution du dispositif conventionnel relatif aux relations individuelles de travail
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Formation et exécution du contrat de travail

- Ancienneté conventionnelle
- Période d'essai
- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour évènement de famille
- Congés payés supplémentaires
- Déplacements professionnels

Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Rupture conventionnelle
- Départ volontaire à la retraite
- Mise à la retraite
- Clause de non concurrence

MARDI 22 NOVEMBRE
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable ou assistant RH,
Responsable ou assistant formation,
Juriste d'entreprise

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle dans une fonction RH

Méthodes

Un support complet est remis aux
participants. Alternance d'apports
théoriques et mises en pratique.
Réponses aux questions des stagiaires

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU CHEF D'ENTREPRISE

Objectifs

Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civiles et pénales
Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
Définir l'existence de la délégation et mettre en œuvre une politique de prévention

PROGRAMME

La responsabilité pénale

- Les principes
- Les responsables : personnes physiques et personnes morales
- La gradation des fautes
- Les peines applicables
- La délégation de pouvoir
- La procédure pénale

La responsabilité civile

- Les principes
- Focus sur la faute inexcusable de l'employeur

La prévention

- Focus sur le harcèlement
- Focus sur les accidents du travail

**JEUDI 15 DÉCEMBRE
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaitre les bases du droit du travail

Méthodes

Présentation des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

Animateur

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

CONFLITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Objectifs

Être en mesure de prévenir un conflit individuel et d'en connaître les ressorts
Gérer une situation de grève

PROGRAMME

Les conflits individuels

- La saisine du conseil de prud'hommes
- Les étapes de la procédure
- Les principales demandes
- Le licenciement
- Rappel de salaire : les heures supplémentaires etc...
- Les preuves

Les conflits collectifs

- Définition de la grève : débrayages, grèves perlées, grève du zèle, grève tournante, etc
- Déclenchement de la grève : qui ? quand ? comment ? dans quels cas ?
- Incidences liées à la grève : suspension du contrat de travail et de la rémunération
- Marge de manœuvre de l'employeur : aménagement des horaires, lock out, sanctions, etc.

AUDIT SOCIAL

Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

Objectifs

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

Nos atouts

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

Livrable

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

Tarif

Nous consulter

CYCLE COMPLET 2022

5 jours de formation

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €

-10% à partir de 3 jours de formation soit 300 €

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 265 €

Non adhérent : 500 €

-10% à partir de 3 jours de formation soit 450 €

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 400 €

€-10% à partir de 3 jours de formation soit 450 €

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 400 €

CYCLE - DEVENIR ANIMATEUR SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Objectifs

Devenir une personne compétente en santé sécurité environnement
Acquérir les outils de bases d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de la Santé/sécurité et/ou de l'environnement*.

Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé/sécurité et/ou environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

**Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis 1^{er} juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).*

Thématiques et Calendrier

Jour 1 - Cadre réglementaire Santé sécurité	Jeudi 3 mars 2022
Jour 2 - Cadre réglementaire Environnement	Mardi 29 mars 2022
Jour 3 - Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques et la planification	Jeudi 28 avril 2022
Jour 4 - Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers	Mardi 17 mai 2022
Jour 5 - Pérenniser la démarche SSE	Jeudi 16 juin 2022

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.

**JEUDI 3 MARS
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ SÉCURITÉ JOUR 1

Objectifs

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
Connaitre les acteurs de la prévention et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
Appréhender les enjeux de la prévention

PROGRAMME

Cadre réglementaire

- Les sources du droit
- Les principaux textes
- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Le suivi médical des travailleurs

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Organisation de la prévention en entreprise

**MARDI 29 MARS
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions d'environnement

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

CADRE RÉGLEMENTAIRE ENVIRONNEMENT JOUR 2

Objectifs

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
Connaître les acteurs de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
Appréhender les enjeux de l'environnement

PROGRAMME

Les enjeux

Les bases de la réglementation environnementale

- L'articulation des textes européens et nationaux
- La fiscalité
- Le Code de l'Environnement

Eau, air, sol, déchets et énergie

- Les sources de pollution, les impacts et les modes de traitement
- La réglementation applicable aux sites industriels
- Les contrôles et les sanctions

La réglementation ICPE

- La nomenclature et le bilan de classement
- Les obligations par régimes
- Le cycle de vie des ICPE
- Les contrôles et sanctions

Les acteurs et les aides

JEUDI 28 AVRIL
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique final

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVOLUTION DES RISQUES ET LA PLANIFICATION

JOUR 3

Objectifs

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
Connaitre les acteurs de la prévention et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
Appréhender les enjeux de la prévention

PROGRAMME

Le document unique comme outil de pilotage

- Identification des risques
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique)
- Mettre en œuvre et suivre un plan d'action

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Permis de feu

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation
- Contrôles et vérifications périodiques
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI

Analyse des risques au poste de travail

MARDI 17 MAI
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique final

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JOUR 4

Objectifs

Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX
Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercice de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX
- Zonages types
- Analyse des risques

JEUDI 16 JUIN
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Cas pratique final

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 330 €
Non adhérent : 500 €

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

JOUR 5

Objectifs

Appréhender la mise en œuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
Connaitre les différents systèmes de management
Connaitre le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'action

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain

DATE À DÉFINIR

Publics

Ingénieurs sécurité, responsables des service maintenance ou production

Prérequis

Aucun

Méthodes

Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Echanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €

Non adhérent : 525 €

SÉCURITÉ DES MACHINES – RÉCEPTION D'UNE MACHINE NEUVE MODULE G24 - 1 JOUR

Objectifs

Mettre en oeuvre une méthode pratique pour vérifier

Mettre en oeuvre une méthode pratique pour structurer la notice, pour rendre sa lecture et son exploitation plus conviviale et efficace

Mettre en oeuvre une méthode pratique pour rédiger des documents qui participeront à l'image de votre entreprise.

PROGRAMME

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Les obligations générales de l'utilisateur

Les obligations générales du concepteur

La présentation de la directive « Machines » 2006/42/CE :

- Principes d'intégration de la sécurité
- Champ d'application (machine, quasi-machine, ligne de fabrication, etc.)
- Procédures de certification
- Éléments de justification

COMMENT ÉVALUER LA CONFORMITÉ D'UNE MACHINE ?

Les aspects administratifs :

- Notice d'instructions
- Déclaration de conformité
- Marquage CE

Les aspects documentaires :

- Limites d'utilisation
- Règles de sécurité
- Informations sur les risques résiduels

Les aspects techniques :

- Les exigences essentielles de sécurité et de santé à prendre en compte
- L'analyse des risques

COMMENT APPRÉHENDER LA PARTIE TECHNIQUE D'UNE MACHINE ?

Les non-conformités évidentes (arêtes vives, absence de protecteurs, etc.)

Les non-conformités cachées fonctionnelles (machine non adaptée à l'utilisation réelle : mauvais choix du protecteur, etc.)

Les non-conformités dissimulées (choix des solutions techniques : dimensionnement, matériaux, etc.)

COMMENT CONFIRMER LES NON-CONFORMITÉS D'UNE MACHINE ?

A l'aide d'un tableau structuré à partir des thèmes suivants :

- Les éléments mobiles et leurs dispositifs de protection
- Les particularités des circuits de commande
- L'activité réelle des opérateurs ou conditions de travail
- Les moyens d'accès
- Les risques liés à l'environnement (bruit, éclairage, vibrations, matières et substances dangereuses, rayonnements, etc.).

CYCLE COMPLET 2022

4 jours de formation

Publics

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et des services de sécurité et qualité, chefs de projet

Prérequis

En fonction du module

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €

-10% pour le cycle complet de 4 modules soit 360 €

Non adhérent : 525 €

-10% pour le cycle complet de 4 modules soit 475 €

CYCLE - MACHINES

Objectifs

Ce cycle de formation composé de 4 modules doit vous permettre d'appréhender la réglementation liée à la conception des machines :

- connaître les règles applicables lors de la mise sur le marché européen d'une machine
- mettre en oeuvre les procédures de certification de la directive «Machines»
- résoudre au quotidien les questions relatives à cette mise en oeuvre (rédaction d'analyse des risques, de la notice d'instructions, du dossier technique)

PROGRAMME

La directive «Machines» 2006/42/CE (transposée par le décret n° 2008-1156 du 07/11/2008) est applicable depuis le 29 décembre 2009.

Ces textes imposent aux fabricants mais aussi aux utilisateurs de machines de respecter un certain nombre d'obligations (achat, réception, modification, réparation, contrôle, etc.).

Afin de vous aider à respecter vos obligations, le Pôle Industriel HSE vous propose différents modules de formation organisés avec le CETIM (organisme notifié auprès de la Commission Européenne pour délivrer des attestations d'examen CE de type dans le cadre de la directive « Machines »).

Thématiques et Calendrier

- | | |
|---|-----------|
| 1 - Module G15A - Conception des machines : les exigences de sécurité et de santé de la directive « Machines » 2006/42/CE | À définir |
| 2 - Module G23 - Sécurité des machines : L'analyse des risques en phase de conception | À définir |
| 3 - Module G15B - Sécurité des machines : Conception des circuits de commande et des fonctions de sécurité | À définir |
| 4 - Module G26 - Sécurité des machines : Comment rédiger la notice d'instructions d'une machine | À définir |

2 JOURS CONSÉCUTIFS À DÉFINIR

Publics

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et des services de sécurité et qualité, chefs de projet

Prérequis

Aucun

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €
Non adhérent : 525 €

CONCEPTION DES MACHINES : LES EXIGENCES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ DE LA DIRECTIVE « MACHINES » 2006/42/CE MODULE G15A - 2 JOURS

Objectifs

Lister les procédures de certification à respecter dans le cadre du marquage CE
Décrire les exigences de sécurité à appliquer et la manière de les respecter avec discernement
Appliquer les principes d'intégration de la sécurité en phase de conception

PROGRAMME

Les principes fondamentaux de la nouvelle approche

Les principes d'intégration de la sécurité

Les procédures de certification

Les différents types de certification :

- Les EESS
- Les points clés de l'analyse des risques
- La notice d'instruction
- Le dossier technique
- La déclaration de conformité
- Le marquage CE
- Cas particuliers des machines en service
- Dossier final

Synthèse

2 JOURS CONSÉCUTIFS À DÉFINIR

Publics

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et des services de sécurité et qualité, chefs de projet

Prérequis

Module G15A

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €
Non adhérent : 525 €

SÉCURITÉ DES MACHINES : L'ANALYSE DES RISQUES EN PHASE DE CONCEPTION MODULE G23 - 2 JOURS

Objectifs

Identifier en phase de conception les risques présentés par la machine conçue ou modifiée
Évaluer si les solutions techniques proposées sont conformes à la réglementation
Formaliser et argumenter les solutions techniques retenues en regard des risques identifiés
Identifier les exigences de sécurité et de santé à appliquer lors de la conception ou de la modification du circuit de commande des machines
Appréhender la manière de dimensionner convenablement une fonction de sécurité
Connaître les principaux référentiels normatifs en vigueur sur ce sujet

PROGRAMME

Avoir une démarche structurée : présentation de la méthode IDAR

Suivre des étapes prédéfinies s'intégrant dans le processus de conception (selon la méthode IDAR) :

- La phase préparatoire : détermination des objectifs de l'analyse, constitution d'un groupe de travail, mise en place d'une gestion documentaire
- La description des scénarios à risques : différentes approches possibles en fonction de la nature du projet de conception, identification de l'activité des opérateurs, identification des phénomènes dangereux, description de la machine et de son fonctionnement
- La cotation des scénarios à risques
- L'évaluation des scénarios à risques
- La formalisation et l'exploitation du travail accompli pour justifier ses choix au client

Savoir capitaliser pour optimiser le temps nécessaire à la prise en compte de la sécurité :

- La réexploitation de solutions déjà validées
- Le partage des travaux déjà accomplis

2 JOURS CONSÉCUTIFS À DÉFINIR

Publics

Ingénieur et technicien des bureaux d'études, des services / Méthodes et des services de sécurité

Prérequis

Modules G15A et G23

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €
Non adhérent : 525 €

SÉCURITÉ DES MACHINES : CONCEPTION DU CIRCUIT DE COMMANDE ET DES FONCTIONS DE SÉCURITÉ MODULE G15B - 2 JOURS

Objectifs

Connaître les exigences de sécurité et de santé à appliquer lors de la conception ou de la modification du circuit de commande des machines
Connaître la manière de dimensionner convenablement une fonction de sécurité
Connaître les principaux référentiels normatifs en vigueur sur ce sujet

PROGRAMME

Maîtriser les exigences de sécurité et de santé pour traiter les risques en relation avec le circuit de commande (arrêt d'urgence, mode de marche, inhibition de sécurité, etc.)

Apprendre à concevoir les fonctions de sécurité au regard des normes en vigueur (EN ISO 13849-1)

- Lien entre les risques et le système de commande, les autres référentiels (EN 62061, CEI 61508)
- Les catégories du système de commande
- Les étapes de conception et de validation des référentiels

Présentation de l'outil logiciel SISTEMA

Appliquer les principes retenus à partir d'exemples de fonctions de sécurité (arrêt d'urgence, automate industriel, variateur de vitesse, etc.)

2 JOURS CONSÉCUTIFS À DÉFINIR

Publics

Chefs de projet, rédacteurs techniques, ingénieurs et techniciens des bureaux d'études, des services Méthodes, Sécurité ou Qualité.

Prérequis

Modules G15A et G23

Méthodes

Jeux de cartes
Exercices d'application avec corrigés
Travaux de groupe
Présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur
Échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Expert CETIM

Tarifs HT / jour

Adhérent : 400 €

Non adhérent : 525 €

SÉCURITÉ DES MACHINES : COMMENT RÉDIGER LA NOTICE D'INSTRUCTIONS D'UNE MACHINE MODULE G26 - 2 JOURS

Objectifs

Maîtriser le contenu de la notice d'instructions d'une machine (conformité, limites de responsabilité, etc.) / Structurer la notice pour rendre sa lecture et son exploitation plus conviviale et efficace
Connaître les règles de la rédaction technique
Rédiger des documents qui participeront à l'image de votre entreprise

PROGRAMME

CONTENU DE LA NOTICE

Introduction

- Les difficultés de la communication écrite
- Les coûts relatifs à la documentation
- Les obligations réglementaires

Se poser les bonnes questions avant de débiter la rédaction

- Les exigences client
- La nature du produit
- La position du fabricant vis-à-vis de la notice

Organiser le projet documentaire au sein de l'entreprise

- Choix des ressources
- Planification

Identifier et collecter les différents types d'informations (réglementaires, de sécurité)

- Consignes générales de sécurité
- Instructions de sécurité
- Modes opératoires

MISE EN FORME DE LA NOTICE

Structurer la notice

- Les différentes approches en fonction de la nature du produit, des attentes du client, des enjeux pour le fabricant du produit documenté
- La modularisation

Savoir rédiger le contenu de la notice

- Les règles de rédaction technique
- Les illustrations

Connaître les règles en matière de traduction, d'archivage et de mise à jour

**MARDI 1^{ER} FÉVRIER
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Personne en charge des questions de SSE

Prérequis

Disposer d'une expérience professionnelle en RH ou Santé-Sécurité

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

PREMIERS PAS D'UNE DÉMARCHE RSE

Objectifs

Comprendre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
Prendre conscience des évolutions sociétales en cours
Intégrer la Responsabilité Sociétale à sa réflexion stratégique
S'approprier les étapes de la mise en œuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

- La RSE et vous
- Histoire de la RSE
- Définition et concepts proches
- Les enjeux de la RSE pour une entreprise industrielle

Les obligations réglementaires en lien avec la RSE

Les référentiels de la RSE

- Les référentiels mondiaux
- Les référentiels de branches
- Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM

S'engager dans une démarche RSE

- Pourquoi ?
- Par où commencer ?
- Qui est impliqué ?
- Comment prioriser les actions ?
- Combien ça coûte et combien ça rapporte ?

MARDI 3 MAI
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Personne ayant en charge les
Ressources Humaines

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle en RH

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des
exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

**Formation bénéficiant du concours
financier de la branche Accidents du
Travail et des Maladies Professionnelles
de la Caisse Nationale d'Assurance
Maladie des Travailleurs Salariés*

LA SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LA FONCTION RH*

Objectifs

Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour la fonction RH
Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

- Mineurs et stagiaires
- CDD et intérimaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Accueil et formations obligatoires en santé/sécurité

- Formations et accueil généraux (accueil, formation générale au poste...)
- Formations spécifiques à certains publics (CDD, intérimaires, mineurs...)
- Formations spécifiques à certains risques (risque chimique, travail sur écran...)

Le suivi médical des salariés

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé
- Suivi post-professionnel

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers et les recours
- Le retour à l'emploi
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

- Les facteurs de risques – généralités
- La déclaration d'exposition – généralités
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions

JEUDI 30 JUIN
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Manager,
Personne en charge ou impliquée dans
les questions de prévention des risques
professionnels, Personnel médical

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle en RH ou Santé-Sécurité

Méthodes

Animation commune Pôles Compétence,
Juridique et industriel HSE. Apports
théoriques illustrés par des exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrices

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

DE LA PRÉVENTION DES RPS À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Objectifs

Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise

Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour les salariés et les managers

Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Des constats
- Quelques fondamentaux
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS et les facteurs à risque

- Les composantes des RPS
- Les conséquences
- Le stress professionnel
- Les facteurs de stress
- Du stress au burnout
- Les violences et le harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de Vie au Travail

- Définition
- Enjeux pour l'entreprise
- Les dimensions de la QVT
- Mise en oeuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles

**MARDI 25 OCTOBRE
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Manager,
Personne en charge ou impliquée
dans les questions de prévention des
risques professionnels, Personnel de
maintenance

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle en Santé-Sécurité

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des
exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrices

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

**L'OPTIMISATION DES VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES PÉRIODIQUES ET
DES FORMATIONS SÉCURITÉ**

Objectifs

Aider l'entreprise dans la gestion de ses AT/MP
Connaître et respecter les procédures d'instruction des dossiers AT/MP
Connaître et comprendre le mécanisme de la tarification
Faire de la gestion des AT/MP un outil de diminution des coûts et un levier important pour la démarche de prévention dans l'entreprise

PROGRAMME

VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES

Les vérifications générales périodiques en entreprise

- Le principe
- Les organismes compétents : qualifié-agréé-accrédité-notifié
- Les contrôles et vérifications en interne

Zoom sur les principales vérifications

- Equipements de travail
- Appareils de levage et manutention
- Incendie
- Electricité
- Equipement de protection individuelle
- Autres vérifications

La gestion et le suivi

- Tenir ses registres de sécurité
- Traiter les observations des rapports
- Gérer la traçabilité

LES FORMATIONS SÉCURITÉ

Les formations sécurité

- Le principe des formations/habilitations/autorisations
- Le rôle et le contenu des formations sécurité
- La formation générale à la sécurité

Les formations spécifiques

- Levage
- Electricité
- Produits chimiques manipulés
- SST
- Incendie
- Autres formations
- Formations pour les intérimaires

La gestion et le suivi

- Assurer le suivi des formations / habilitations
- Optimiser le financement des formations

HSE

Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Objectifs

- Se mettre en conformité avec les principales obligations
- Construire son plan d'actions
- Mettre en place une démarche de prévention pérenne

Nos atouts

- Connaissance des activités de nos entreprises
- Des outils disponibles et adaptés aux PME
- Analyse des pratiques existantes et des documents internes existants et visite terrain approfondie
- Bonne connaissance du réseau de la prévention dans le département

Livrable

- Rapport mettant en avant les points d'amélioration possibles
- Restitution orale possible

Tarif

Nous consulter

**JEUDI 24 FÉVRIER
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant / Directeur de site / Directeur d'unité de production

Prérequis

Aucun

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par mises en situation, études de cas, QCM

Animateur

Yoann Lardeux
Digital learning management
Fab'Academy du Pôle formation Pays de la Loire - UIMM

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

**DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU RGPD
(RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES)**

Objectifs

Définir le RGPD et identifier leurs avantages
Définir les données personnelles et les traitements de données
Mettre en œuvre le RGPD et gérer les données à risque
Les organismes autour du RGPD et de la sécurité des données

PROGRAMME

Définir le RGPD

- Le règlement
- Les organismes concernés
- Le périmètre
- Le rôle du DPO

Identifier les avantages du RGPD

- La confiance
- L'efficacité commerciale
- La sécurité des données

Définir les données personnelles et les traitements de données

- Données directes
- Données indirectes
- La gestion des données

Mettre en œuvre le RGPD

- Plan d'action juridique
- Plan d'action technique

Gérer les données à risque

- Identifier les données sensibles
- Réaliser une analyse d'impact

Les organismes autour du RGPD et de la sécurité des données

- La CNIL
- ANSSI

JEUDI 10 MARS 2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant / Directeur de site / Directeur d'unité de production

Prérequis

Aucun

Méthodes

Méthode participative utilisant les méthodes de créativité activées lors des ateliers proposés et des discussions collégiales autour de supports projetés.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par jeux, quiz, écriture de scénarii et ateliers de négociations

Animateurs

Experts École Polytech de Nantes

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €

Adhérent - intra : 1 160 €

Non adhérent - inter : 520 €

Non adhérent - intra : 1 430 €

SENSIBILISER AUX ENJEUX TECHNOLOGIQUES DE L'INDUSTRIE 4.0

Objectifs

Comprendre le contexte dans lequel l'industrie doit évoluer
Appréhender les concepts d'entreprise 4.0
Identifier les impacts sur les métiers et leurs évolutions possibles/prévisibles

PROGRAMME

Les principaux phénomènes et concepts liés à l'usine du futur

Les processus de numérisation des entreprises

Les outils numériques

Les grands enjeux industriels : maîtrise de l'énergie, cycle de vie des données, des matières premières, etc.

Les voies et moyens pour déployer « son » usine du futur

Les outils de financement

Les écueils et les défis de l'usine 4.0

Approche individuelle pour permettre l'analyse du réel (l'existant) pour se projeter dans le futur (le probable) : accompagnement à la transformation

MARDI 10 MAI
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant / Directeur de site / Directeur d'unité de production

Prérequis

Aucun

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par mises en situation, études de cas, QCM

Animateur

Yoann Lardeux
Digital learning management
Fab'Academy du Pôle formation Pays de la Loire - UIMM

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

DÉCOUVRIR LES ENJEUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

Objectifs

Définir la cybersécurité
Identifier les différents types de hackers et les menaces
Savoir se protéger des cyberattaques
Connaître les impacts à la suite d'une attaque
Gérer une situation de crise après à une attaque

PROGRAMME

Définir la cybersécurité

Les chiffres liés aux cyberattaques

Identifier les différents types de hackers et les menaces

- Les profils d'attaquants
- Les différents types de menaces
- Focus sur le Ransomware

Savoir se protéger des cyberattaques

- Security by design
- Gestion du projet sécurité
- Le volet Système d'information
- Le volet Humain

Connaître les impacts à la suite d'une attaque

- Le vol d'information
- La divulgation d'information
- L'indisponibilité et la destruction des données
- Les coûts liés

Gérer une situation de crise après une attaque

- La communication
- Les obligations juridiques

DIAGNOSTIC INDUSTRIEL TPE-PME

Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ÉCO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE GLOBALE

Objectifs

- Identifier le taux de valeur ajoutée de la production
- Identifier les enjeux à moyen et long termes
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

Nos atouts

- Utilisation de l'outil de la VSM (Value Stream Mapping) pour identifier : le type de flux, le temps d'écoulement de porte à porte, le ratio de valeur ajoutée, les en-cours et les stocks, vos modes de management visuel de la performance et de la démarche de progrès sur tous les niveaux de l'entreprise (de l'opérateur à la direction et des fonctions supports), les points forts et les points de progrès sur l'ensemble des processus, proposition d'un plan d'actions et mise en œuvre
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une action essentiellement terrain

Tarif

Nous consulter

MARDI 25 JANVIER
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH globale
sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises
en pratique avec constitution d'outils
possible en fonction des besoins des
participants. Chaque stagiaire est invité,
s'il le souhaite, à venir en formation avec
ses propres documents internes pour
analyse, amélioration, etc.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animatrice

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

ANALYSER ET DÉCRIRE LES POSTES DANS SON ENTREPRISE, NOTAMMENT EN VUE DES CLASSEMENTS

Objectifs

Maîtriser la rédaction des fiches de postes et des référentiels de compétences en vue de leur déploiement et utilisation en entreprise
Travailler en amont les données pour les intégrer à un logiciel de SIRH

PROGRAMME

Les outils : finalité et contenu

- Distinguer les différents outils possibles dans les entreprises pour évoquer les postes : notamment les fiches de poste et les référentiels de compétences
- Clarifier la finalité et l'intérêt des outils et leurs utilisations possibles
- Définir leur contenu parmi les différentes possibilités en fonction de la finalité visée : que veut-on mettre en avant et comment veut-on l'utiliser et le diffuser ?

Focus sur la Compétence

- Clarifier la notion de compétence
- Définir, identifier, formuler et classer les compétences
- Intégrer les compétences dans les fiches de poste
- Mettre en place des niveaux de compétences cibles dans des référentiels

Choisir son modèle et le préparer

- Préparer son modèle adapté au besoin de son entreprise
- S'entraîner à rédiger ses fiches de poste / référentiels de compétences : formuler les rôles et missions, les compétences, les responsabilités, etc.
Intégrer la notion de compétence dans les systèmes d'évaluation (entretien individuel, etc.)

**MARDI 1^{ER} MARS
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation, Personne en charge du
recrutement

Prérequis

Être en charge d'une fonction RH /
Recrutement, en tant que dirigeant (TPE)
ou personne occupant un poste dédié
« Être sensible » à la culture digitale
(Web/Réseaux Sociaux)

Méthodes

Apports théoriques, mises en situations
pratiques, exercices en commun

Méthodes d'évaluation

Exercices, études de cas ou mises en
situation

Animateur

Julien Le Guennec
Chef de Mission Recrutement
et Formateur en « Approche de
recrutement » chez Étincelle RH

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

BOOSTER SON ATTRACTIVITÉ EN TANT QUE PME/TPE POUR RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS

Objectifs

Identifier, comprendre et valoriser des « marqueurs d'attractivité » de sa propre organisation
Maîtriser les nouveaux enjeux du recrutement (Job Board, Réseaux sociaux, comportements candidats)
Mettre en œuvre des outils « simples » et efficaces pour valoriser son entreprise et réussir ses recrutements

PROGRAMME

Introduction : recruter en 2022 / Marque Employeur – Attractivité, de quoi parle-t-on à l'échelle d'une TPE/PME Industrielle

Construire et mettre oeuvre une Stratégie Marque Employeur dans son entreprise

- Réaliser un Diagnostic de la Marque Employeur à partir d'un outil concret
- Identifier ses propres composantes de la Marque Employeur

3 médias comme terrains d'expression de la marque employeur

- Annonce : Comment réinventer ce média traditionnel ?
- Le site carrière : Bonnes pratiques pour une TPE/PME
- Les réseaux sociaux : Vers le community management RH ? Que faire ?

**MARDI 5 AVRIL
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation, Personne en charge du
recrutement

Prérequis

Être en charge d'une fonction RH /
Recrutement, en tant que dirigeant (TPE)
ou personne occupant un poste dédié -
Avoir été dans une recherche de profils
dits « pénuriques » - « Être sensible » à
la culture digitale

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises
en pratique avec constitution d'outils
possible en fonction des besoins des
participants.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animateur

Julien Le Guennec
Formateur en « Approche de
recrutement » chez Etincelle RH

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

REPENSER ET MUSCLER SES PRATIQUES DE RECRUTEMENT, NOTAMMENT DANS UN CONTEXTE DE PROFILS DITS PÉNURIQUES

Objectifs

Maîtriser les nouveaux enjeux du recrutement (Job Board, Réseaux sociaux, comportements candidats)
Repenser ses stratégies de recrutement et flécher les bons outils et les bons budgets
Diversifier et « enrichir » ses techniques de recrutement
Se former aux outils, techniques, méthodes et veille du sourcing digital

PROGRAMME

Introduction : recruter en 2022

- Nouveaux outils, nouvelles attentes, nouveaux comportements
- Qu'est-ce qu'un profil pénurique ?
- Chasse/ Approche Directe/Sourcing : KEZACO ?

L'annonce : 1^{er} outil de sourcing

- Les bonnes pratiques... et les moins bonnes
- Caractéristiques, blocs-clés, incontournables
- Rédiger une annonce attractive et sélective

Définir son besoin et mettre en œuvre sa stratégie de sourcing

- Où sont les candidats ? Comment les identifier ?
- Comment « échanger avec eux » ? Quelles techniques d'approches ? Quel contenu d'échange conversationnel avec eux ?
- Se faire une idée des outils de sourcing à disposition : les payants et gratuits.
Conseil sur la boîte à outil

Quel process de recrutement pour profil pénurique ?

- Repenser le process existant
- Comment : exemples concrets en PME

MARDI 14 JUIN
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH globale
sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises
en pratique avec constitution d'outils
possible en fonction des besoins des
participants. Chaque stagiaire est invité,
s'il le souhaite, à venir en formation avec
ses propres documents internes pour
analyse, amélioration, etc.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animatrice

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

METTRE EN PLACE ET CONDUIRE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Objectifs

Mettre en place, faire vivre et conduire des entretiens individuels et professionnels efficaces avec ses collaborateurs et en faire un véritable outil de management

PROGRAMME

Associer l'entretien individuel à un outil de management

Se repérer dans les dispositifs existants

- Entretien professionnel, entretien individuel, entretien de suivi forfait jours, etc.

Identifier les finalités et les enjeux des différents entretiens pour son entreprise

Mettre en place ses supports d'entretien (entretien individuel et entretien professionnel) en respectant les différentes parties de ceux-ci en lien avec les objectifs

Favoriser les conditions de réussite de l'entretien avant, pendant et après

Respecter quelques règles de communication

- Écouter, reformuler, questionner, etc.

Simuler des situations d'entretien

- Mise en situation

**JEUDI 6 OCTOBRE
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation

Prérequis

Disposer d'une connaissance globale en
gestion des compétences et formations

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des
exemples pratiques. Un support complet
est remis à chaque participant

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animatrice

Méline Sellin
Chargée de mission Certifications
UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

APPRÉHENDER LES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES DE L'INDUSTRIE

Objectifs

Comprendre la politique de la branche en matière de certifications professionnelles et identifier l'offre de certifications
Maîtriser le dispositif de certification professionnelle afin d'intégrer les certifications à la politique RH de l'entreprise

PROGRAMME

L'OFFRE DE CERTIFICATION DE LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE ET INTER-INDUSTRIE

Comprendre la politique de la branche en matière de certification des compétences (politique emploi-formation + nouveau dispositif)

- Révision régulière des référentiels et création de nouvelles certifications pour
s'adapter à l'évolution des métiers et des besoins (ingénierie nationale, référentiels
construits avec les entreprises)
- Habilitation des OF (qualité)
- Objectif d'inscription au RNCP de l'ensemble des certifications

Se repérer parmi les différents types de certification : CQPM, CQPI, BDC, CCPM, CCPI

**Identifier la certification la plus adaptée au besoin du salarié / de l'entreprise (site de l'Observatoire / Contact
Service Certifications UIMM Loire-Atlantique)**

LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

Intégrer la certification des compétences à sa politique de gestion RH

- Outil de gestion prévisionnelle des compétences, outil de montée en compétences,
de reconnaissance, de recrutement
- Public : salariés / demandeurs d'emploi – tous domaines – tous niveaux (3 à 6)

**Distinguer les différentes voies d'accès (Parcours de formation au juste besoin en organisme de formation, en
entreprise, par l'AFEST - Action de Formation en Situation de Travail / VAE - Validation des Acquis de l'Expérience)**

Identifier les étapes de certification des compétences

Se repérer dans les dispositifs de financement existants

**MER. 28 SEPTEMBRE
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H
+ 2 demi-journées

Publics

Managers en charge des entretiens et des évaluations des compétences. Évaluateurs de jurys de certification de la métallurgie. Tuteurs, maîtres d'apprentissage.

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées et/ou être amené à réaliser des entretiens d'évaluation des compétences dans l'exercice de sa fonction.

Méthodes

Le contenu de la formation et notamment les cas pratiques peuvent être adaptés en fonction du profil des participants. Plusieurs sessions afin de permettre aux participants de s'exercer sur le terrain, de mettre en place des actions identifiées en formation et d'ajuster les compétences acquises sur le terrain aux exigences de la certification.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique
Jury final CCPI

Animatrice

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Tarifs HT pour 2 jours

Adhérent - inter : 760 €
Adhérent - intra : 2 320 €
Non adhérent - inter : 1 040 €
Non adhérent - intra : 2 860 €

Pour les évaluateurs de jury de certification de la métallurgie, nous consulter. Cette formation est finançable dans le cadre du CPF.

CCPI* EVALUATION DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Objectifs

Maîtriser la mise en place d'une démarche d'évaluation des compétences en cohérence avec une certification visée et acquérir les outils, techniques et méthodes d'évaluation dans le but d'obtenir le CCPI « Evaluation de Compétences Professionnelles »

PROGRAMME

Préparer une évaluation

- Analyser la faisabilité du projet, vérifier l'adéquation de la certification avec les objectifs poursuivis (métier, modalités, candidats...)
- Identifier les enjeux, le contexte de l'intervention
- Analyser les documents spécifiques à la certification visée

Organiser une évaluation

- Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre de l'évaluation
- Identifier le processus d'évaluation et les outils adaptés selon les consignes reçues
- Préparer l'intervention
- Adapter les modalités d'évaluation au contexte de l'entreprise ou du poste suivant le dispositif de certification

Conduire une évaluation

- Présenter et introduire la session d'évaluation (déroulé, objectifs et rôle des acteurs)

- Réaliser l'évaluation selon les situations définies en prenant en compte les adaptations
- Renseigner les outils d'évaluation
- Conclure l'évaluation dans le délai imparti

Restituer les résultats de l'évaluation

- Formuler et synthétiser les compétences acquises par le candidat
- Déterminer le résultat de l'évaluation
- Formaliser les écarts constatés avec le niveau visé

Communiquer avec les parties prenantes

- Mettre en œuvre des techniques de communication adaptées
- Transmettre les résultats de l'évaluation
- Rendre compte
- Proposer des améliorations du dispositif

*Certificat de Compétences Professionnelles Industrielles : cette certification atteste l'acquisition de compétences nécessaires à l'exercice d'une mission ou d'une activité dans les 43 branches de l'inter industrie identifiées sur le RNCP - Répertoire National des Compétences Professionnelles.

**JEUDI 17 NOVEMBRE
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
Formation

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH globale
sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises
en pratique avec constitution d'outils
possible en fonction des besoins des
participants. Chaque stagiaire est invité,
s'il le souhaite, à venir en formation avec
ses propres documents internes pour
analyse, amélioration, etc.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animatrice

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €
Adhérent - intra : 1 160 €
Non adhérent - inter : 520 €
Non adhérent - intra : 1 430 €

GÉRER LES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE ET DE SES ÉQUIPES : ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER ET TRANSFÉRER LES COMPÉTENCES

Objectifs

Mettre en place une démarche de gestion des compétences dans l'entreprise et s'approprier les outils pour accompagner les équipes, favoriser le développement des compétences et organiser le transfert des compétences

PROGRAMME

Avant de parler de gestion des compétences, introduction sur la notion de Compétence

- Définition, nature de compétences et la place du contexte

La gestion des compétences ou démarches compétences

- Définition et obligations, enjeux et objectifs pour une entreprise
- La gestion des compétences un outil au service de la stratégie de l'entreprise et du management

Les outils des managers pour identifier, évaluer et développer les compétences des collaborateurs

La transmission des compétences

- Transférer les compétences : intérêt de la démarche, conditions de réussite et pièges à éviter
- Mettre en place le transfert des compétences en respectant les étapes et les suivre
- Identifier les outils adaptés à chaque étape de la démarche

RECRUTEMENT

Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE GLOBALE

Objectifs

- Sécuriser votre rédaction d'offres, vous guider dans le choix des modes de diffusion, vous aider à être visible et attractif (lien avec votre marque employeur)

Nos atouts

- Une connaissance éprouvée de vos métiers et compétences
- Un job board www.lindustrie-recrute.fr qui facilite votre visibilité, et la lisibilité de vos offres
- Le cas échéant, une connaissance des dispositifs de formation et d'accès à l'emploi (POE, AFPR, méthodes MRS, Alternance, GEIQ Industrie, PMSMP, etc.)

Tarif

Nous consulter

CLASSIFICATION

Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

L'ASSURANCE DE BÂTIR UNE CLASSIFICATION CONFORME AUX NOUVEAUX TEXTES CONVENTIONNELS

Objectifs

- Assurer le passage à la nouvelle classification
- Rédiger les fiches descriptives d'emploi
- Côté les postes

Nos atouts

- Connaissance des nouveaux systèmes de classification
- Mesure des conséquences et implications du nouveau système sur le dispositif conventionnel

Livrable

- Fiches descriptives d'emploi
- Rapport d'audit mentionnant les cotations obtenues

Tarif

Nous consulter

RH

Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

UNE GESTION DE VOS COMPÉTENCES DE A À Z

Objectifs

- Accompagner l'entreprise dans l'anticipation des évolutions prévisibles de ses emplois, métiers et compétences
- Structurer et/ou professionnaliser l'environnement RH
- Identifier les points d'amélioration RH
- Déterminer des plans d'actions

Nos atouts

- Analyse du contexte de l'entreprise (son marché, ses produits, ses métiers, etc.)
- Analyse des pratiques et des documents internes : fiches de postes, entretiens professionnels, etc.
- Formation
- Recrutement, intégration, fidélisation
- Anticipation des départs, GPEC

Livrable

- Rapport écrit et détaillé
- Supports méthodologiques

Tarif

Sur devis (diagnostic financé par l'OPCO 2I Pays de la Loire, sous certaines conditions)

DIAG GÉNÉRIQUE

Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ÉCO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN SOUTIEN RENFORCÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA GESTION DES IMPACTS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Objectifs

- Identifier les enjeux liés aux changements de l'entreprise
- Analyser vos pratiques sur les thématiques choisies (financière, industrielles, managériales, stratégiques, sociales, RH, HSE)
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

Nos atouts

- Diagnostic personnalisé sur-mesure sur les thématiques suivantes : accompagner la stratégie globale, gérer les compétences et l'employabilité, accompagner la stratégie financière, préserver la santé et la sécurité, maintenir l'emploi, accompagner le changement, optimiser la performance industrielle
- Une approche pluridisciplinaire : juridique, compétence, HSE et / ou financière
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une approche pragmatique pour organiser ou structurer votre entreprise dans un contexte particulier.
- Une action essentiellement terrain

Tarif

Sur devis (diagnostic financé par l'OPCO 2I Pays de la Loire, sous certaines conditions)

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap. En cas de demande particulière et pour le confort de ces personnes, merci de nous avertir en amont afin de nous permettre d'effectuer des adaptations qui s'avèreraient nécessaires à leur situation.

Toutes nos formations inter sont programmées pour l'année. Pour les formations en intra ou à la carte, nous serons en capacité de mettre en œuvre toute demande particulière au plus tard dans un délai de 3 mois après une demande formalisée.

La gestion administrative des formations de Mecla Services est confiée à Isabelle Malet. Pour toute interrogation ou demande spécifique, n'hésitez pas à la contacter.

Nos formations sont susceptibles d'être financées dans le cadre de votre Plan de Développement des Compétences. Votre dossier de prise en charge doit être constitué auprès de votre organisme financeur (OPCO).

Certaines sessions de formation et d'information sur la prévention des risques professionnels bénéficient du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.

Les formations sont limitées à 15 personnes. Les inscriptions sont prises en compte par ordre chronologique. En dessous de 5 participants, les sessions ne pourront être maintenues.

Les formations se dérouleront, en principe, dans les locaux de l'UIMM Loire-Atlantique :
10 chemin du Vigneau
Parc Solaris, bâtiment Arkam
44800 Saint-Herblain

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'entreprise reçoit deux exemplaires de la convention de formation prévue par la loi et s'engage à retourner un exemplaire signé à MECLA Services avant le début de la formation. Les participants recevront une convocation à la formation par courrier ou par mail.

A l'issue de la formation, l'entreprise reçoit une facture.

Les factures sont payables sans escompte à réception, pour les formations inter-entreprises et intra-entreprises.

L'entreprise verse, par chèque ou virement, à MECLA Services, les sommes correspondant au coût de la prestation.

En cas de paiement effectué par un organisme financeur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Après plusieurs relances, écrites d'une part puis téléphoniques d'autre part, si celles-ci restent infructueuses, MECLA Services remet le dossier au contentieux.

Conditions d'annulation et de report :

Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la formation. Nous vous demandons de les limiter aux seuls cas de force majeure. Dans tous les cas, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur le plus rapidement possible afin de trouver une solution.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 4 jours ouvrés avant le début de la formation), nous serons dans l'obligation de vous facturer un dédit à titre d'indemnité forfaitaire :

- 80% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 2 jours ouvrés avant le début de la formation
- 50% du prix en cas d'annulation dans un délai compris entre 2 et 4 jours avant le début de la formation

MECLA Services se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'ouverture d'une formation, dans un délai de 8 jours avant le démarrage de l'action si celle-ci ne respecte pas un quota minimum de participants pour les formations inter-entreprises.

Tarifs :

Les tarifs des formations inter-entreprises, sont indiqués hors taxe, hors frais de restauration. Ils sont valables pour l'année en cours. Toute prestation spécifique fera l'objet d'une proposition commerciale.

Litiges :

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Commerce sera seul compétent pour régler le litige.

Toutes nos formations sont proposées par MECLA Services :

Société de services aux industries métallurgiques, électriques, électroniques et connexes de Loire-Atlantique.

SARL au capital de 7 625 €

SIREN 349 411 751

APE 7112 B

N° TVA FR 12 349 411 751

Parc Solaris, Bât. Arkam

10 chemin du Vigneau

44800 Saint-Herblain

Formations et prestations assurées par :



MECLA Services - UIMM Loire-Atlantique

Parc Solaris - Bâtiment Arkam
10 Chemin du Vigneau - 44800 Saint-Herblain
Tél. 02 51 72 92 60 - Mail. ui44@ui44.fr
www.uimm-loire-atlantique.fr

